

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24.11.2017

Dossier complet le :

27.11.2017

N° d'enregistrement :

F09317P0369

1. Intitulé du projet

Projet "Coeur de Ville" à Sarrians

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CITADIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bruno GRENIER

RCS / SIRET | 6 | 0 | 2 | 6 | 2 | 0 | 3 | 0 | 4 | 0 | 0 | 0 | 4 | 1 |

Forme juridique

Société d'Economie Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Superficie de plancher de 11 728,93 m ² Superficie d'emprise de 3 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La Commune de Sarrians souhaite réaliser son projet "Coeur de Ville" qui se situe au sein de l'urbanisation existante, à proximité immédiate du centre historique.

L'opération s'étend sur 3 ha environ et comprend 11 700 m² de Surface de Plancher destinés à l'implantation de logements et de commerces/services de proximité.

Les accès aux futurs aménagements du quartier Coeur de ville se feront en périphérie via le boulevard Albin Durand à l'Est, le boulevard Roumanille au Nord, et le boulevard Aubanel au Sud Ouest.

L'emprise foncière est actuellement occupée par des friches industrielles parsemées de quelques habitations et commerces. Les bâtis sur les friches industrielles seront démolis avant construction. Par ailleurs, 3 bâtis qui disposent d'une valeur patrimoniale seront conservés au sein du projet.

4.2 Objectifs du projet

Le programme identifié au PLU de la commune doit permettre d'alimenter l'offre de logements à l'échelle de la Ville et de l'agglomération de Sarrians avec un programme d'environ 125 logements qui seront réalisés dans le cadre d'une procédure de permis d'aménager.

L'aménagement consiste en la construction d'un ensemble de logements individuels (40 lots) et de petits collectifs (85 logements dont 50% de logements sociaux et logements seniors aidés) ainsi que quelques services et commerces de proximité prévu sur les places.

Le projet prévoit une surface de plancher maximale de 11 728.93 m².

La population attendue est de 310 habitants environ.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

- démolition des bâtis des friches industrielles ,
- réalisation des bassins de compensation à l'imperméabilisation,
- travaux de remblais et déblais pour aménager le site,
- réalisation des travaux de voirie et réseaux,
- construction des bâtis,
- aménagement des espaces verts.

Accès :

Le chantier sera accessible par le Boulevard Roumanille et le Boulevard Albin Durand.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet d'aménagement vise à accueillir toutes les catégories de ménages dans un souci de mixité sociale . Pour ce faire, l'opération comprend une variété de types de logements en termes de surface (du petit au grand logement) et de financement (ventilation du programme entre différents types de financements, publics et privés : locatif social (33%), accession libre (66%).

Dans cet objectif, un nouveau tissu urbain est organisé avec des îlots qui accueillent plusieurs typologies d'habitat de densités et de principes d'implantation différents :

- le logement collectif (de hauteur variable : du R+1 au R+2)
- le logement intermédiaire (de hauteur variable : du RDC au R+1 avec parkings en RDC),
- les lots libres, habitat semi-mitoyen ou mitoyen en R+1 maximum.

Les hauteurs des bâtiments à créer sont principalement régis par la continuité avec l'existant. L'abaissement progressif des hauteurs des bâtiments en direction des typologies de maisons individuelles permet à l'ensemble de s'intégrer de manière cohérente dans le site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'opération fera l'objet d'une demande de permis d'aménager et elle est soumise à dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'Environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale parcellaire:	3 ha environ
Surface de plancher maximale:	1,17 ha
Surface bassin de rétention	2,5 ha environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Sarrians

Coordonnées géographiques¹ Long. 04° 58' 07" 98 Lat. 44° 05' 03" 93

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées:

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive C4PMI, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette liste vous indique la définition de chacune des zones créées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'Inventaire national du Patrimoine Culturel (<http://www.culture.fr/zoo/sino/espace/leweb/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel / Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou local, échelant, en cours d'évaluation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération s'inscrit au sein du périmètre de protection des monuments historiques suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Monument inscrit : église paroissiale Saint Pierre et Saint Paul • Monument classé : tour et remparts

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Sarrians est concernée par le PPRI du Bassin Sud-Ouest du Mont Ventoux, prescrit le 26 octobre 2000 et approuvé par arrêté préfectoral le 30 juillet 2007.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un diagnostic de la qualité des sols a été effectué par Ginger Burgeap en avril 2017 (7 sondages). Les résultats d'analyses mettent en évidence : <ul style="list-style-type: none"> • concentrations en éléments traces métalliques de l'ordre de grandeur du bruit de fond géochimique ; • des traces d'hydrocarbures sur l'ensemble des sondages réalisés. Seul un sondage présente des concentrations significatives localisées entre 1 et 2 m de profondeur. • des traces de HAP non significatives
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site Inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'une site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seuls les bassins de compensation à l'imperméabilisation sont susceptibles d'interférer avec les écoulements souterrains (selon le niveau haut de ces écoulements - en attente des résultats du suivi piézométrique en cours) et d'avoir une incidence sur ces écoulements. Toutefois, l'impact de ces aménagements localisés sur l'hydrodynamique des écoulements, par modification locale de la piézométrie, ne peut être que circonscrit à la périphérie immédiate des bassins de compensation (quelques mètres autour des bassins).
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux vont générer des déblais liés aux terrassements et à la démolition des bâtis existants. Le tri et l'évacuation des déchets de chantier respecteront les plans départementaux de gestion des déchets du BTP. Dans le cas où ces matériaux de déblais et de démolition ne pourront pas être utilisés ou valorisés, ils seront évacués vers une installation de stockage de déchets inertes ou le cas échéant, en fonction de leurs caractéristiques physico-chimiques, vers des installations de stockage des déchets non dangereux ou dangereux.
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, certaines précautions devront être prises pour éviter toute dégradation visuelle et paysagère des monuments historiques, notamment pour limiter l'envol des poussières lors des travaux de démolition et terrassements.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet se situe au sein de la zone inondable du PPRI du Bassin Sud-Ouest du Mont Ventoux. La conception du projet d'aménagement a été réalisée en tenant compte du risque d'inondation : implantation des bâtiments hors zone rouge du PPRI ; orientation des bâtiments afin d'éviter la création d'une barrière aux écoulements ; bassins de compensation à l'imperméabilisation. Le projet fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement (dossier « loi sur l'eau »)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va générer une augmentation du trafic global sur les boulevards périphériques de l'opération. Il s'agira principalement d'un trafic de véhicules légers (alors qu'en l'état les activités économiques présentes engendrent un trafic de véhicules légers et poids lourds). Ainsi une augmentation du trafic par rapport à l'existant sera relevée sur la zone d'étude.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la vocation d'habitat de l'opération, les émissions sonores, principalement produites par les véhicules moteurs, seront négligeables.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>L'opération vise à accueillir des logements et quelques commerces et services de proximité, qui ne seront pas de nature à entraîner de nuisances sur la qualité de l'air et pour la santé publique. De même, les trafics générés par le projet n'auront pas d'impact en comparaison avec la circulation sur la RD 950 présente à 115 m de l'opération.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>L'opération se situe en centre urbain</p>
<p>Emissions</p>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Les bassins de compensation se déverseront dans la mayre du Reynardin et le réseau pluvial</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Le projet va générer des effluents domestiques qui seront collectés et évacués vers la station d'épuration.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, déchets dangereux ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Les travaux vont générer des déblais liés aux terrassements et à la démolition des bâtis existants. Le tri et l'évacuation des déchets de chantier respecteront les plans départementaux de gestion des déchets du BTP. Dans le cas où ces matériaux de déblais et de démolition ne pourront pas être utilisés ou valorisés, ils seront évacués vers une installation de stockage de déchets inertes ou le cas échéant, en fonction de leurs caractéristiques physico-chimiques, vers des installations de stockage des déchets non danger</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, certaines précautions devront être prises pour éviter toute dégradation visuelle et paysagère des monuments historiques, notamment pour limiter l'envol des poussières lors des travaux de démolition et terrassements.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise la transformation d'une friche industrielle en un nouveau quartier d'habitat.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, précisez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, précisez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En annexe est joint un dossier détaillant les impacts et les mesures relatives à l'ensemble des thématiques abordées par le présent CERFA

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les contraintes environnementales sur le secteur d'étude sont liées principalement; à l'inondabilité du secteur et la sécurité publique et à la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines ainis que la gestion de la zone de pollution des sols.

Le projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 et suivant du code de l'environnement qui détaillera:

- les impacts qualitatifs sur les eaux superficielles et souterraines ainsi que les mesures d'évitement et de réduction
- les impacts en terme d'inondabilité et sécurité publique

Le diagnostic environnemental des sols réalisé par BURGEAP précise la gestion des sols pollués.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se réfèrent.

Objet

Annexe 7: Complément à la demande d'examen cas par cas

Annexe 8: Etude historique et documentaire - Diagnostic environnemental du milieu souterrain, BURGEAP, Août 2017

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à AVIGNON

le 21/11/2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

CITADIS

6, Passage de l'Oratoire
84000 AVIGNON

